

Avis de constitution

SOCIETE « HAMOULA BUILDING SARL »

Siège ABIDJAN, YOPOUGON, ROND POINT GESCO,
DERRIERE BOA, Lot NEANT, Ilot NEANT

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 23/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HAMOULA BUILDING SARL »

Objet : CONSTRUCTION ; AMÉNAGEMENT ;
ASSAINISSEMENT ; DRAINAGE ; TRANSPORT ; VENTE DE
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET DIVERSES. Et pour la
réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en
location gérance de tous fonds de commerce. La prise de
participation dans toute société existante ou devant être
créée, et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, YOPOUGON, ROND POINT GESCO,
DERRIERE BOA, Lot NEANT, Ilot NEANT

Dirigeant(s) M SAVADOGO OUSSENY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02068 du 12/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10812/GTCA/RC/2026 du 12/02/2026

